

Classe, caste et sexe - Les femmes au parlement indien

SHIRIN RAI

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, de nombreux témoignages font état des difficultés que rencontrent les femmes politiques indiennes à exercer leurs mandats, à plus forte raison à combler le fossé qui sépare les sexes; ils signalent qu'un besoin croissant d'une analyse du rôle des femmes politiques indiennes se fait sentir. Ceci a été une fois de plus constaté lors des récentes élections.

Un article, publié dans le *Times of India* en février 1998, corrobore le fait que de nombreuses difficultés soulevées dans ce manuel, comme le non partage des tâches domestiques, la dépendance financière, la délinquance en politique et les menaces de mort dont les politiques font l'objet, rendent la participation des femmes en politique de plus en plus aléatoire. De leur côté, les femmes politiques soulignent qu'au sein même des partis, les postes d'encadrement sont rarement confiés à des femmes. De fait, « les candidates sont désignées dans des circonscriptions perdues d'avance où il n'est pas question de gaspiller une candidature masculine ».

Dans cette étude, nous allons examiner, sous trois angles, les résultats d'une enquête sur les femmes parlementaires conduite pendant la dixième législature (1991-1996) : le profil social des femmes parlementaires; le chemin qu'elles ont suivi pour arriver à leur position actuelle; et leurs domaines d'intérêt respectifs.

Le système politique indien

La représentation des femmes dans un système de partis

L'Inde est une démocratie parlementaire bicamérale, avec un système politique fermement multipartite. La chambre basse ou Lok Sabha (Assemblée du peuple) est composée de 545 membres. La chambre haute ou Rajya Sabha (Assemblée des États) réunit 250 membres. En 1991, le Lok Sabha comptait 5,2% de femmes et le Rajya Sabha, 9,8%¹. Ces pourcentages étaient inférieurs à ceux de la précédente législature de 1989. Les élections de 1996 enregistrèrent le même déclin, et en 1999, le nombre de femmes au Parlement ne dépasse pas 8,8%. Cette tendance est d'autant plus inquiétante que le gouvernement avait initié certaines mesures en faveur de la représentation des femmes dans les organes politiques.

L'une des raisons de cette représentation limitée vient peut-être du pouvoir du système de partis lui-même, qui peut conduire à la minimisation des discussions sur les problèmes de société ou à l'évacuation des mouvements de défense d'une cause unique. Le mouvement des femmes indiennes doit faire face à ce problème². Par ailleurs, les structures organisationnelles des partis politiques indiens sont faibles et dépendent des élites locales³. Il se peut que ceci soit un second facteur de résistance à la mise en place de toute initiative politique qui tiendrait compte des relations entre les deux sexes.

Le mouvement des femmes et la représentation

La demande concernant une plus grande représentation des femmes dans les institutions politiques indiennes n'a jamais été réellement prise en compte jusqu'à la création du Comité sur le statut des femmes en Inde (CSWI) qui publia son rapport en 1976. Auparavant, le mouvement des femmes avait concentré son énergie sur l'amélioration de la position socioéconomique des femmes⁴. Le rapport du CSWI précisait que la représentation des femmes dans les institutions politiques, particulièrement à la base, devait absolument être augmentée et suggérait une politique de sièges réservés⁵. En 1988, le Plan national d'orientation sur les femmes préconisa un quota de 30% de femmes dans les organes élus à tous les niveaux. Les groupes féministes ont alors demandé que seul le panchayat (conseil municipal) ait recours aux sièges réservés, ceci afin d'encourager la participation de la population de base à la politique. Tous les partenaires acceptèrent cette demande et les Amendements 73 et 74 à la Constitution indienne furent adoptés en 1993.

En 1995, la question des quotas fut à nouveau soulevée, mais, cette fois, il s'agissait du quota des femmes au parlement. Initialement la plupart des partis se rangèrent derrière cette proposition, Mais rapidement un certain nombre de réserves se firent entendre. Quand le projet de loi sur ce sujet fut soumis au Onzième parlement, en 1997, plusieurs partis ou groupes élevèrent des objections que l'on peut regrouper sous deux titres : tout d'abord, le conflit éventuel entre le quota des femmes en général et le quota des femmes des castes inférieures; ensuite, le problème de l'élitisme. La plupart des associations féminines se méfiaient de la division que la question des castes créait entre les femmes. De la même manière, elles étaient souvent mal à l'aise devant l'idée qu'une certaine élite de femmes pouvait jouir de sièges réservés au Parlement grâce à un privilège spécial, alors qu'elles avaient défendu auparavant le quota pour les femmes de la base dans les *panchayats*. À ce jour, l'amendement n'a toujours pas été voté, mais le gouvernement du Parti nationaliste hindou (BJP) s'est engagé à déposer un projet de loi sur le quota des femmes au Parlement.

Profil d'une députée indienne

Les 39 députées qui siégeaient au Parlement indien entre 1991 et 1996 venaient pour la plupart des classes moyennes, elles étaient des cadres professionnels, sans beaucoup de liens avec le mouvement des femmes. Un grand nombre d'entre elles étaient entrées dans la politique grâce à des membres de leur famille, quelques-unes par les mouvements étudiants ou de défense des libertés publiques, et enfin quelques autres devaient leur mandat à l'initiative gouvernementale en faveur de la représentation des castes inférieures.

La majorité des députées indiennes font partie de l'élite. Bien que leur rôle public défie certains anciens stéréotypes, c'est leur position sociale qui leur a ouvert, sans nul doute, des voies que des femmes aux moyens économiques plus limités ne peuvent emprunter.

Sexe et caste au Parlement

La caste est un trait important de la vie publique et politique indienne. La plupart des députées au dixième Parlement venaient des classes favorisées. Elles étaient six appartenant à la classe brahmane, soit 17,14% des députées, alors que cette classe ne représente que 5,52% de la population. Mais il faut éviter toute corrélation simpliste entre caste et représentation politique; ainsi, deux des six

femmes brahmanes appartenait au Parti communiste. Pour elles deux, appartenir à une caste était infiniment moins significatif que de venir d'une classe économiquement privilégiée. En outre, l'une venait du mouvement de libération nationale, l'autre du mouvement contre l'état d'exception.

Le nombre de femmes qui sortent du système des sièges réservés à certaines castes reste marginal. Tandis que 22% des sièges parlementaires étaient réservés à ces castes, 4,1% seulement étaient occupés par des femmes. Deux députées représentaient ce qu'on appelait les « tribus reconnues ».

Notons cependant que, sur les 39 députées du Dixième Lok Sabha (soit 7% du total), 14% d'entre elles venaient des « castes reconnues »; deux appartenaient aux castes inférieures et représentaient un groupe et non pas une circonscription. La caste, donc, peut affecter le profil, l'appartenance et le travail des représentants au Parlement indien.

Classe, statut social et sexe dans la vie publique

Sur les 39 députées du Lok Sabha de 1991-1996, 32 avaient un diplôme supérieur et sur les 17 membres du Rajya Sabha, 14 étaient diplômées du secondaire. Le niveau d'instruction de ces femmes dépend évidemment plus de leur classe sociale que de leur caste. Une seule femme sur les sept députées des castes inférieures n'avait aucun diplôme et la seule membre du Rajya Sabha venant d'une caste inférieure « reconnue » possédait un diplôme supérieur. Le niveau d'instruction se reflète aussi dans le profil professionnel de ces femmes. Par exemple, 30% des membres du Rajya Sabha sont avocates, 25% des députées sont enseignantes des niveaux secondaire ou supérieur.

La classe à laquelle appartiennent la plupart des femmes parlementaires est, sans nul doute, le premier facteur d'une intégration réussie dans la vie politique.

La plupart des parlementaires femmes (plus ou moins 65%) avaient entre 30 et 60 ans et par conséquent n'avaient plus la responsabilité d'enfants en bas âge. Si l'on tient compte du fait que le mariage est le modèle social universel en Inde, le nombre de parlementaires femmes célibataires est extraordinairement élevé; il indique la force de la pression exercée sur les femmes qui choisissent la vie publique. Pour celles qui sont mariées, la pression de la vie publique peut être allégée par leur position socioéconomique. La plupart des parlementaires ont la capacité de s'offrir des aides domestiques. Souvent, la famille élargie ou simplement la

famille proche assure cette aide. Mais il n'empêche que la contrainte qui s'exerce sur la vie familiale crée toujours des difficultés, même aux femmes des classes privilégiées.

Les femmes ont diverses stratégies pour faire face à ces contraintes. Si la famille a accepté que la femme fasse une carrière politique, celle-ci peut trouver un compromis avec sa famille. Tel est le cas dans les familles de l'élite politique qui ont déjà plusieurs membres engagés dans cette carrière. Une femme déjà engagée avant son mariage peut être obligée par sa belle-famille de se conformer à son rôle traditionnel, ce qui lui laisse un champ très étroit pour poursuivre sa carrière politique. Et la femme politique se retrouve alors devant une alternative : ou bien elle se conforme aux attentes de la famille et elle se retire de la vie publique, ou bien elle sacrifie sa famille à un avenir incertain dans un parti politique. Dans ce cas, elle devra en permanence combler le désavantage que l'absence de soutien familial et l'étiquette de divorcée lui imposent.

La classe sociale tempère aussi l'importance de la religion. Avec une seule députée de religion musulmane au Rajya Sabha et une autre au Lok Sabha, les musulmanes sont, de manière significative, sous-représentées. La Dre Najma Heptullah, qui a été le porte-parole adjoint du Rajya Sabha, possède des diplômes universitaires avancés et appartient à une classe très privilégiée; sa carrière politique est solidement soutenue par sa famille et sa belle-famille. Margaret Alva, de religion chrétienne, ministre d'État, première présidente de la Commission nationale indienne des femmes, à la même origine sociale et le même niveau d'éducation. Dans les deux cas, la famille, cultivée et d'influence libérale, s'était engagée dans le mouvement de libération nationale.

Ainsi donc, la majorité des femmes du Parlement indien font partie de l'élite. Même si leur rôle public défie certains stéréotypes anciens, leur statut social leur ouvre, sans nul doute, des voies que des femmes aux moyens économiques plus limités ne peuvent emprunter.

Accès au système

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, une participation active au mouvement des femmes n'est pas la voie habituelle que les femmes parlementaires ont suivie pour entrer dans la vie politique des partis.

On a l'habitude de déclarer « femmes et hommes, même combat », c'est-à-dire de considérer que les femmes entrent dans la vie politique avec le soutien et grâce à l'aide et aux relations de la famille, en particulier du mari.

La famille est-elle le moteur principal ?

On a l'habitude de considérer que l'accès à la vie politique est « le même pour les femmes et pour les hommes ». Les femmes accéderaient donc à la vie politique grâce à l'aide et aux relations de la famille, en particulier de celles du mari. Sur un échantillon de 15 femmes, on a relevé que la carrière politique d'une parlementaire sur trois était soutenue par sa famille. Dans une étude critique, Carole Wolkowitz fait remarquer que la comparaison entre la situation des hommes et celle des femmes est inadéquate dans sa conception même⁶. Tout d'abord, le fait même de l'entrée de la femme dans la sphère publique (institutions, administration, presse, engagement politique...) doit être négocié avec la famille, puisqu'elle sort du domaine privé. Ensuite, dans la plupart des cas, le mari n'est pas d'accord avec l'idée que sa femme se présente à des élections. C'est souvent sous la pression des dirigeants de partis politiques que la décision est obtenue. Le fait que les sièges soient distribués au niveau national est ici important. En effet ce sont les instances centrales qui, seules, peuvent être intéressées à inclure des femmes, car elles doivent prendre en considération l'équilibre entre les divers groupes internes pour que toutes les tendances reconnaissent la légitimité du parti.

Mouvements associatifs sociaux ou politiques

Tout comme les liens familiaux et le fonctionnement des institutions, un troisième facteur intervient dans l'accès des femmes à la vie politique, ce sont les mouvements associatifs sociaux ou politiques. Ces mouvements ont servi de passerelles à un certain nombre de femmes.

Ainsi, le mouvement de libération nationale a joué un rôle mobilisateur important sur les femmes. La contribution de Gandhi à l'implication des femmes en politique est parfaitement reconnue; les mouvements politiques dits de gauche ont également mobilisé les femmes⁷. Deux organisations de femmes ont été créées dans le cadre et sous le contrôle du parti, le Congrès Mahila et la Fédération des femmes indiennes (CPI). Il faut cependant souligner que, parmi les femmes interrogées dans l'étude ci-dessus en référence, aucune n'avait été en relation avec la branche féminine de leur parti avant leur entrée dans la politique parlementaire.

Le mouvement pour les libertés publiques et contre les lois d'urgence, dirigé par Jaiprakash Narayan (JR) en 1975-1977 a été un important mouvement politique qui amena les étudiants au premier plan de la politique nationale. De nombreuses femmes, de droite comme de gauche, rejoignirent ce mouvement et s'engagèrent en politique. Finalement on peut dire que, dans le contexte politique actuel en Inde, les partis fondamentalistes et communautaires ne font que mobiliser les femmes⁸. L'une des parlementaires les plus charismatiques, Uma Bharti, est le produit du réveil de la militance hindoue. Elle est membre de Vishwa Hindu Parishad, l'aile militante du BJP, et lectrice des écritures hindoues de profession. Elle fut au premier rang du mouvement qui s'attaqua à la mosquée Babri à Ayodhya⁹.

Direction politique et quotas

L'influence personnelle des chefs politiques nationaux est également un facteur à prendre en considération. Alors que Indira Gandhi ne fit rien pour promouvoir la représentation des femmes en politique, Raajiv Gandhi, lui, accepta le principe des « sièges réservés » pour les femmes. Il prit des mesures qui favorisèrent directement l'entrée des femmes en politique, par exemple la provision de 1993 concernant la réservation de 33% des sièges aux femmes dans les conseils municipaux. Comme nous l'avons déjà signalé, les bénéficiaires de ces sièges sont distribuées entre les classes, les castes et les groupes ethniques.

Les quotas de femmes, en tant que stratégie d'accès à l'arène politique, reçoivent un soutien toujours plus large de la part des femmes parlementaires, même si un tout petit nombre d'entre elles sont entrées dans le système par ce chemin; la plupart des femmes croient fermement dans la « méritocratie ».

L'État et les chefs politiques peuvent jouer un rôle important en faveur des femmes qui veulent entrer dans le système politique. Les quotas de femmes, en tant que stratégies d'accès à l'arène politique, reçoivent un soutien toujours plus large de la part des femmes parlementaires, même si un tout petit nombre d'entre elles sont entrées dans le système par cette voie et que la plupart des femmes croient fermement dans la « méritocratie ». La plupart des femmes parlementaires ont soutenu le 81^{ème} Amendement, qui exige un quota de 33% de femmes au

Parlement, même lorsque leur parti avait demandé de voter contre cet amendement. Car les femmes politiques subissent ordinairement les contraintes du système de partis.

Sexes et pouvoir, que font les femmes parlementaires ?

Sur les 20 femmes membres du Parti du Congrès dans le Lok Sabha de 1991-1996 aucune n'a été membre du Conseil des ministres fédéral, deux étaient ministres de leur État et deux ministres d'État adjoints¹⁰. Dans le Rajya Sabha, sur sept membres du Parti du Congrès, une a été ministre d'État. Ces ministres étaient chargées du développement des ressources humaines, de l'aviation civile et du tourisme, de la santé et de la famille, ou des revendications sociales, c'est-à-dire qu'elles n'avaient aucun portefeuille clé; toutefois, ceci ne veut pas dire que leurs responsabilités n'étaient pas importantes. Une des membres du Parti du Congrès était vice-présidente du Rajya Sabha. Au niveau du parti, une femme siégeait au comité de discipline, une autre présidait au Congrès Mahila. Parmi les femmes du BJP, celle qui était membre du Rajya Sabha était également porte-parole de la commission économique et de politique générale. Une des vice-présidentes du parti et deux membres du Comité exécutif national faisaient partie des dix députées au Lok Sabha.

La représentation des femmes au Parlement, justifiée par le respect de la justice sociale et la légitimité du système politique, ne traduit pas toujours une meilleure représentation des divers intérêts des femmes

Les attitudes favorables ou défavorables imposées par le parti sur certains sujets influent sur les questions que les femmes vont défendre au parlement. La plupart des femmes parlementaires interrogées ne plaçaient pas les problèmes des femmes parmi leurs pôles d'intérêt prioritaires. Elles choisissaient plutôt de siéger dans les commissions des affaires économiques, des relations internationales et du commerce. Leur ambition les guidait vers le lieu de convergence du pouvoir et de l'influence.

La question de la responsabilité

Une des questions importantes dans toute discussion sur la représentation féminine concerne la responsabilité des femmes vis-à-vis de la circonscription qui les

a élues. Puisqu'il n'existe pas de circonscription de femmes, les parlementaires n'ont pas à répondre aux femmes en tant que femmes. Et cependant, lorsque des questions concernant les femmes sont soulevées au parlement, on s'attend à ce qu'elles participent toutes aux débats. En effet, les femmes parlementaires se retrouvent très souvent unies sur des sujets tels que la condition sociale des femmes ou les violences contre les femmes.

Les vestiaires des femmes du parlement sont souvent des lieux propices à des échanges sur ces sujets. Toutefois toutes les parlementaires interrogées furent unanimes, « elles sont d'abord des membres du parti »; quand le fouet du parti menace, on ne le nargue pas.

La plupart des femmes parlementaires interrogées ne plaçaient pas les problèmes des femmes parmi leurs pôles d'intérêt prioritaires. Elles préféraient siéger dans les commissions plus influentes traitant de l'économie, des relations internationales et de commerce.

La direction du parti demande souvent à certaines députées d'animer la branche « femmes » du parti. Ces parlementaires ne considèrent généralement pas ce rôle comme très flatteur pour leur statut dans le parti; mais pour quelques-unes, leur réussite dans ce rôle leur a permis de gagner de l'influence auprès de la direction du parti.

En tant que « femmes du parti » avec des ambitions politiques, les parlementaires se doivent d'exprimer les positions pour ou contre imposées par le parti sur certains sujets. Ces opinions limitent leur marge de liberté dans la défense des intérêts des femmes indiennes. En conséquence, les femmes parlementaires entrent peu en relations régulières avec les associations féminines. Seule la commission « femmes » du parti reste évidemment en liaison avec les femmes parlementaires. Celles-ci peuvent donc assurer la liaison entre la direction et les femmes du parti. Les parlementaires sont également consultées de temps en temps par la direction du parti à propos de questions relatives à la famille et aux droits des femmes. Mais, sans relations avec les associations féminines indépendantes du parti, elles ne pourront pas être à cette occasion les portes-parole de ces dernières¹¹.

Conclusion

La représentation des femmes au Parlement indien, justifiée par le respect de la justice sociale et la légitimité du système politique, ne se traduit pas toujours par

une meilleure représentation des divers intérêts des femmes.

Bien qu'il ne soit guère possible d'affirmer que l'augmentation du nombre de femmes aux postes officiels impliquerait forcément une amélioration de la situation pour les femmes en général, les raisons qui justifient une plus large représentation des femmes en politique sont essentielles.

La première raison va de soi : plus le nombre de femmes dans les postes officiels, gérant les priorités et exerçant le pouvoir, est élevé, plus on fera attention à la répartition des sexes dans la hiérarchie. Sans une présence suffisamment visible, sinon paritaire, dans le système politique (le seuil de représentation¹²), la capacité d'un groupe à exercer une influence sur l'orientation politique, voire la culture politique même qui justifie le système représentatif, est limitée. Cette assertion est confirmée par les auteurs des autres chapitres de ce manuel. En outre, le fait que ces femmes parlementaires soient issues de l'élite socioculturelle du pays permet de penser que leur influence sur les mentalités peut être infiniment plus grande que leur nombre ne pourrait le laisser prévoir.

La deuxième raison est sans doute plus importante que la première. Explorons les stratégies que les femmes utilisent pour accéder à la sphère publique dans le contexte d'un système sociopolitique patriarcal. Ces femmes ont réussi à abattre les frontières du sexe et à évoluer dans une sphère très agressive à domination masculine. Est-ce que d'autres femmes n'ont pas à apprendre de leur exemple ? Le fait que ces femmes fassent partie de l'élite crée ici un problème. La classe à laquelle la plupart d'entre elles appartiennent est probablement l'élément positif le plus important sur leur entrée dans le système politique. Nous pouvons cependant examiner si les mouvements sociopolitiques offrent aux femmes des opportunités de stratégies particulières permettant d'abattre les frontières du sexe dans la hiérarchie politique. Finalement, nous pouvons explorer la dynamique qui existe entre la politique des institutions et celle de la base. Comme cette étude veut le démontrer, « la politisation de la parité en politique » dans le système indien est largement imputable au mouvement des femmes.

Les femmes élues ont ainsi bénéficié du succès de ce mouvement. Et pourtant les relations entre elles et le mouvement des femmes sont restées limitées; ceci a été d'évidence l'un des blocages les plus importants de l'efficacité des femmes parlementaires comme de celle du mouvement des femmes. Sans doute est-ce là le domaine que le mouvement des femmes doit inscrire à son nouvel ordre du jour en ce début de siècle.

Notes

1. Swarup, H. L.; Sinha, N.; Ghost, C. et Rajput, P. 1994. « L'engagement politique des femmes en Inde » in Nelson, B. et N. Chowdhury, (eds.) *Women and Politics Worldwide*. Londres (G-B) : Yale University Press. p. 362.
2. CWDS. 1994. « Confronting Myriad Oppression : The Western Regional Experience » New-Delhi (Inde); et CWDS. 1995. « Towards Beijing : A Perspective from the Indian Women's Movement ». New-Delhi (Inde).
3. Bjorkman, J. W. 1987. « India : Party, Personality and Dynasty » in *Political Parties* (sous la dir d'Alan Ware). Oxford (G-B) : Blackwell.
4. CWDS. 1994. pp 19 – 25.
5. GOI (Publication du gouvernement indien). 1974.
6. Wolkowitz, Carol in Haleh Afshar. 1987. *Women, State and Ideology : Studies from Africa and Asia*. Londres (G-B) et New York (E-U) : Routledge.
7. Chattopadhyaya, K. 1983 *Indian Women's Battle for Freedom*, New Delhi (Inde) : Abhinav Press; et Joshi, P. 1989. *Gandhi and Women*. New Delhi (Inde) : Navjivan Press.
8. Sarkar, T. et Butalia, U. 1991. « Women and Right Wing Movements : Indian Experience ». Londres (G-B) : Zed Press.
9. La controverse au sujet de la mosquée de Babri naquit de l'insistance du BJP, le Parti nationaliste hindou d'extrême droite, selon laquelle la mosquée avait été construite par les conquérants musulmans sur les ruines d'un temple hindou où était né Lord Ram, un hindou déifié. Les gouvernements successifs du Parti du Congrès avaient toujours évité de prendre une décision quelconque à ce sujet afin de ne s'aliéner ni les électeurs musulmans ni les électeurs hindous. Ceci entraîna une manifestation des fondamentalistes hindous, en 1991, devant la mosquée qui fut détruite sans que la police, qui était présente, n'intervienne
10. En 2001, on comptait 4 femmes ministres au gouvernement fédéral et 5 ministres d'État. consulter : <http://www.indianembassy.org/special/cabinet/htm>
11. Rai, S. M. 1995. « Women Negotiating Boundaries : Gender, Law and the Indian State » in *Social and Legal Studies*, vol. 4, n°3, Sept.
12. Kymlicka, W. 1995. *Multicultural Citizenship*. Oxford (G-B) : Oxford University Press.

Sur le même sujet

Afshar Haleh. 1987. *Women, State and Ideology. Studies from Africa and Asia*. Londres (G-B) et New York (E-U) : Routledge.

Agnihotri I. et V. Mazumdar. 22 Juillet 1995. « Changing Terms of Political Discourse : Women's Movement in India, 1970s – 1990s ». *Economic and Political Weekly*. Vol. xxx. No. 29. pp. 1869 – 1878.

Akerkar S. 1995. « Theory and Practice of Women's Movement in India : A Discourse Analysis ». *Economic and Political Weekly*. Vol. xxx, No. 27. 1995. pp. WS-2-WS-22.

Alvarez S. 1990. *Engendering Democracy in Brazil: Women's Movements in Transition Politics*. New Jersey (E-U) : Princeton University Press.

Bjorkman James W. 1987. « India: Party, Personality and Dynasty » in Alan Ware, ed. *Political Parties*. Oxford (G-B) : Blackwell.

- Chattopadhyaya Kamaladevi. 1983. *Indian Women's Battle for Freedom*. New Delhi (Inde) : Abhinav Press.
- CWDS (Center for Women's Development Studies). 1994. *Confronting Myriad Oppressions : The Western Regional Experience*. New Delhi (Inde).
- CWDS. 1995. *Towards Beijing : A Perspective from the Indian Women's Movement*. New Delhi (Inde).
- Government of India Publications, DWCD (Department of Women and Child Development) 1988. « National Perspective Plan for Women 1988 – 2000 ». New Delhi (Inde).
- Hoskyns C. et S. Rai. 1996. « Gender, Class and Representation: India and the European Union », Communication présentée à la conférence de Political Studies Association. 1996. Glasgow (G-B). 10 avril.
- Joshi P. 1989. *Gandhi on Women*. New Delhi (Inde) : Navjivan Press.
- Kumar Radha. 1989. « Contemporary Indian Feminism ». *Feminist Review*. No. 3. Automne. pp. 20-29.
- Kymlicka W. 1995. *Multicultural Citizenship*. Oxford (G-B) : Oxford University Press.
- Liddle J. et R. Joshi. 1986. *Daughters of Independence*. New Delhi (Inde) : Kali for Women.
- Phillips A. 1991. *Engendering Democracy*. Cambridge (G-B) : Polity.
- Rai S. M. 1995. « Women and Public Power: Women in the Indian Parliament ». *IDS Bulletin*. Vol. 26. No. 3. Juillet.
- Rai S. M. 1995. « Women Negotiating Boundaries: Gender, Law, and the Indian State ». *Social and Legal Studies*. Vol. 4. No. 3. Septembre.
- Sarkar T. et U. Butalia eds. 1995. *Women and Right-Wing Movements: Indian Experiences*. Londres (G-B) : Zed Press.
- Swarup H. L., Niroj Sinha, Chitra Ghosh et Pam Rajput. 1994. « Women's Political Engagement in India » in Nelson, B. et N. Chowdhury eds. *Women and Politics Worldwide*. Londres (G-B) : Yale University Press.

